

Édito

En 2000, lors de la Déclaration du Millénaire, 191 États Membres des Nations Unies ont convenu d'atteindre huit objectifs pour le développement d'ici 2015, affirmant que nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables - hommes, femmes et enfants - de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes. Nous sommes résolus à faire du droit au développement une réalité pour tous et à mettre l'humanité entière à l'abri du besoin.

Le rapport de l'ONU sur les progrès réalisés depuis 10 ans est très mitigé.

Des progrès ont certes été réalisés dans la lutte contre la pauvreté, la mortalité infantile ou le taux de scolarisation, mais les efforts restent insuffisants pour les pays les plus pauvres qui ne sont pas les premiers bénéficiaires de l'aide au développement.

Alors qu'il manque 16 Milliards d'euros rien que pour l'Afrique, aucun engagement financier n'est envisagé par les pays riches, en dehors de la réaffirmation constante depuis plus de 30 ans, de contribuer à hauteur de 0,7% du PIB pour l'Aide Publique au Développement.

Cinq pays seulement ont atteint cet objectif (Suède, Norvège, Danemark, Luxembourg et Pays-Bas), la France, qui y consacre 0,46 % de son PIB a d'ores et déjà annoncé qu'elle allait geler ce budget jusqu'en 2011.

Il n'existe pas de solution simpliste au mal développement, mais des initiatives, des projets qui contribuent à améliorer les conditions de vie des peuples du Sud.

Lianes coopération - réseau régional multi acteurs - se mobilise pour créer des ponts entre les acteurs de la société civile : associations, universitaires, acteurs économiques, collectivités et institutions.

Notre objectif est de rendre visible les bonnes pratiques contribuant à un développement qui profite à tous.

Nous poursuivrons cet objectif à 100 % en 2011.

Luc DE RONNE,
Président de Lianes coopération

Retour sur le colloque "Éthique dans le tourisme à l'international"

Le 9 décembre 2010, à Arras, 120 personnes ont participé à cette rencontre. Le département du Pas de Calais et Lianes coopération, réseau régional d'appui à la solidarité internationale, avaient souhaité rassembler une grande diversité d'acteurs, favorisant ainsi la pluralité des points de vue. Syndicat national des agences de voyage, associations, Groupe FRAM, Ministère des Affaires étrangères et européennes, universitaires, réseaux, collectivités et comités d'entreprises ont pu découvrir des approches différentes mais potentiellement complémentaires. Au cours de la journée, plénières et ateliers ont ainsi apporté des éclairages sur le contexte et les enjeux du tourisme responsable, les pratiques émergentes, les modes de promotion, la sensibilisation au changement de mentalités...

Ensemble, nous avons pu dresser les perspectives du tourisme responsable à l'international via les acteurs du développement et les professionnels du tourisme. La valorisation des "bonnes pratiques" a suscité, pour certains, la volonté d'aller plus loin dans une démarche partenariale entre voyageurs, associations, réseaux et comité d'entreprise. Persuadée de l'importance de ces enjeux, Lianes coopération continuera d'accompagner cette dynamique



Adhérer à Lianes coopération, c'est aussi faire vivre le réseau et s'en donner les moyens. Plus de 80 structures sont adhérentes, pourquoi pas vous ?



à travers l'organisation de rencontres et de formations.

Très prochainement, notre guide pratique sur le tourisme responsable et les actes du colloque seront en ligne sur le site www.lianescooperation.org.

> Pour plus d'informations, contactez François DERISBOURG f.derisbourg@lianescooperation.org

Sommaire

Édito	P.1
Vie du réseau	P. 2-3
Retour sur le projet MDV15 : sensibilisation aux OMD des lycéens du monde	P.2
Le Pas-de-Calais est ouvert à l'Europe et au Monde	P.3
Retour sur l'Université d'été de l'ARRICOD	P.3
Actualité de la Solidarité internationale	P. 4-5
La solidarité internationale, un vecteur d'insertion professionnelle et de création d'emploi dans les pays du Sud	P. 4-5
Aide au projet	P. 6-7
Le Service civique	P.6
Imaginons un monde meilleur	P.6
Le Mécénat d'entreprise	P.7

Brèves

Semaine de la solidarité internationale



La 13^e édition de la Semaine s'est tenue du 13 au 28 novembre en Nord - Pas de Calais.

Plusieurs centaines d'animations ont permis de sensibiliser les habitants de la région aux enjeux de la solidarité internationale. Un après-midi "Boîte à outils pour apprentis citoyens" qui donne des pistes pour agir, un "Tour du monde en 8h" à la découverte des cultures, des "Cercles du silence" pour interpeller sur la situation des migrants, un "Arbre de la solidarité" pour sensibiliser les enfants, des "Melting PotsPotes" pour échanger autour des cuisines du monde, des témoignages, des expos, des concerts, des spectacles, des ciné-débats... autant d'animations qui ont fait de cette Semaine un événement riche de sens à la fois festif, fédérateur et mobilisateur.

Pour aller plus loin...

Afin de capitaliser ces belles expériences au profit des membres du réseau, Lianes coopération compilera et diffusera prochainement un document illustré sur les actions innovantes de cette 13^e édition.

Nous vous invitons également à participer à la **Journée régionale** qui se déroulera le **19 mars 2011** en métropole lilloise, dont l'objectif sera d'une part de dresser le bilan de l'édition 2010 et d'autre part d'échanger sur la préparation de l'édition 2011.

> Plus d'info : Lianes coopération
03 20 85 10 96
lianescooperation@wanadoo.fr

Éducation au développement : bilan de trois ans de sensibilisation aux OMD, des lycéens de sept régions du monde



Lycéens de sept pays participant au camp international à Prague en avril 2010

L'association le Partenariat a initié en mai 2006 le projet européen pour lycéens MDG'15 (Millennium Development Goals 2015), en coopération avec quatre autres associations européennes de Belgique, Royaume-Uni, Pologne et République tchèque. Le but était de sensibiliser les lycéens de la région Nord-Pas de Calais et d'autres régions européennes, de les inciter à s'engager pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), huit objectifs que les États membres de l'ONU ont convenu d'atteindre d'ici 2015.

De nombreuses actions ont été menées au cours des trois années de réalisation, par les associations, les jeunes et leurs professeurs (animations sur les OMD dans les lycées, mise en place de petits-déjeuners bio équitables, création d'une émission de radio sur les OMD, sensibilisation du grand public par des forums, actions de nettoyage dans les pays du Sud...). Pour clore en beauté, un camp international a été organisé à Prague en avril 2009. Durant une semaine, 60 jeunes de sept nationalités (français, anglais, belges, tchèques, polonais, indiens et sénégalais) ont participé à des débats, des ateliers et ont rédigé une déclaration, adressée aux hommes politiques, les incitant à tenir leurs promesses vis-à-vis des OMD. Ce camp a été un réel élément motivateur et un vecteur de changement pour la majorité des participants.

Peu après le sommet de l'ONU, consacré aux OMD, et à cinq ans de la date limite de leur réalisation, le projet MDG'15 vient d'être évalué.

Les résultats sont positifs et très encourageants, malgré les objectifs très ambitieux. Les ONG partenaires ont acquis une grande expérience au cours 3 années : travailler avec sept pays dans cinq langues différentes est déjà en soi un succès !

Au total plus de 200 000 élèves de sept pays ont été touchés. 225 professeurs et 1 300 scolaires ont pu bénéficier d'une formation renforcée. Ces chiffres dépassent de loin les estimations formulées initialement.

Les actions, destinées au début aux cinq pays partenaires d'origine, ont été élargies à l'Inde et au Sénégal, auprès des partenaires associés. Dans ce sens le projet est très innovant, car il a permis aux jeunes du Sud de prendre en main leur propre destin, en mettant en place des sensibilisations auprès de la population locale, directement concernée par les OMD.

De nombreux professeurs et élèves continuent de mettre en place des actions au sein de leur établissement, et certains ont même créé des classes Nord/Sud, visant à construire des échanges durables entre jeunes d'un pays du Nord et d'un pays du Sud.

Les résultats positifs de cette évaluation ont incité les partenaires à déposer une nouvelle proposition de projet à l'Union Européenne. Celui-ci aura pour but de poursuivre la sensibilisation des lycéens et leurs professeurs aux OMD 7 (préserver l'environnement) et 8 (mettre en place un partenariat mondial pour le développement).

> En savoir plus : Laura Murphy, association Le Partenariat
71, rue Victor Renard - 59000 Lille - Tél. 03 20 53 76 76
gaia.ead@gmail.com

Le Pas-de-Calais, un département ouvert à l'Europe et au Monde

Avec la disparition des frontières traditionnelles, économiques et culturelles, le Département du Pas-de-Calais souhaite relever le défi de l'ouverture à l'Europe et au monde.

Afin d'y parvenir, les politiques publiques du département sont revisitées pour y introduire une approche européenne et internationale qui permettra aux acteurs du Pas-de-Calais d'entrer dans le rythme d'échanges et de développements nouveaux qui dépassent les frontières. Il s'agira de fédérer, sur des projets mobilisant différents publics et professionnels du département, les initiatives et les actions les plus novatrices.

Pour affirmer la pertinence de la coopération européenne et internationale, le Conseil général du Pas-de-Calais a ainsi voté, en mai 2010 une stratégie européenne et une stratégie internationale qui fixent le cadre des actions qui seront conduites par le département.

Visant à permettre un développement solidaire, innovant et durable des territoires, ces actions s'appuieront sur des partenariats solides avec les acteurs du territoire, dans une logique de projet. Le département favorisera ainsi l'émergence de projets internationaux et contribuera à renforcer la qualification

des acteurs, afin de faciliter l'obtention de financements européens et internationaux.

Par ailleurs, l'action internationale du département s'appuiera désormais sur des indicateurs et référentiels internationaux communs : cela se concrétise par la signature de deux chartes européennes, mais également par le choix de privilégier les projets répondant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement et situant leurs actions dans des pays à indice de développement humain faible ou moyen.

De cette manière, l'action européenne et internationale du département contribuera à anticiper et à s'adapter aux grands défis du XXI^e siècle : banaliser la recherche de financements européens et internationaux, encourager systématiquement le contact des citoyens du Pas-de-Calais avec les acteurs d'autres pays d'Europe et du reste du monde, dépasser les frontières linguistiques et valoriser le territoire au niveau européen et international.

> Source : www.pasdecalais.fr - Contact : Jean-Luc LODS
Département du Pas de Calais - Hôtel du département
20, rue Ferdinand Buisson - 62 018 ARRAS CEDEX 9
Tél : 03 21 21 62 62 - 03 21 21 61 10 - www.cg62.fr

Retour sur l'Université d'été de l'ARRICOD

L'impact de la crise et de la réforme territoriale sur l'action internationale et européenne des collectivités territoriales. 16 - 17 septembre 2010, à Limoges

L'association des professionnels de l'action internationale et européenne des collectivités territoriales, ARRICOD, avait choisi pour son université d'été de cette année de rentrer dans le vif de l'actualité en traitant le thème "l'Action internationale et européenne des collectivités territoriales : quel(s) partenariat(s) avec l'État dans un contexte de réformes ?". Une table ronde réussie a permis aux élus, représentant du MAEE et un conseiller d'État et aux participants d'exprimer leurs inquiétudes, de rassurer et de chercher des pistes pour une sortie "par le haut". Patrick Quinqueton, Maître de requêtes au Conseil d'État, auteur du rapport 2005 du Conseil d'État sur la coopération décentralisée, a donné sa vision sur le sujet, soulignant que la réforme n'est pas encore votée. Il estime que l'éventuelle suppression de la clause de compétence générale, pourrait rendre certaines actions internationales moins évidentes pour les conseils généraux et régionaux.

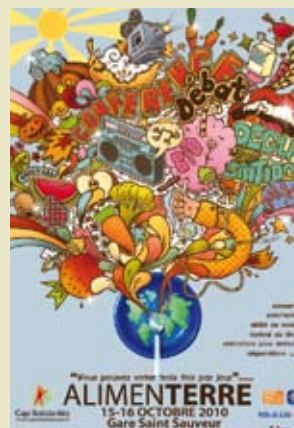
Antoine Joly, délégué de l'Action extérieure des collectivités territoriales et secrétaire général de la CNCDD, se voulait rassurant : la coopération décentralisée est devenue, grâce à la loi Thiollière, une compétence d'attribution, une compétence légale. Aussi, tant que cette loi n'est pas modifiée la coopération décentralisée ne devrait pas être mise en cause. Interpellés par les élus à la table ronde sur les cofinancements, M. Joly a pu annoncer que les crédits du MAEE dédiés au soutien de la Coopération Décentralisée pour 2011 seront stables, ce qui dans le contexte budgétaire actuel était accueilli comme plutôt une bonne nouvelle. Il confirmait l'appel à projets 'annuels' sur l'exercice 2011.

L'ARRICOD a renouvelé son conseil d'administration et élue sa nouvelle présidente. Laure Feret, responsable des relations internationales du conseil général de l'Essonne, succède à Rose-Anne Bisiaux, directrice adjointe de la mission des relations internationales de la CUD. Plusieurs réseaux régionaux, dont Lianes coopération, ont assisté à ces rencontres riches en informations mises à jour.

> Pour aller plus loin : <http://www.arricod.com>

Brèves

AlimenTERRE a fêté ses 10 ans



Depuis 10 ans, à travers la campagne AlimenTERRE, 250 associations de toute la France se mobilisent pour le respect du droit à une alimentation saine et suffisante pour tous. Malbouffe, faim dans le monde, dégâts environnementaux et sociaux... l'enjeu alimentaire est LE défi pour les années à venir.

Cette année pour marquer sa décennie de mobilisation, le collectif ALIMENTERRE Nord - Pas de Calais, coordonné par Cap solidarités, a investi la Gare Saint Sauveur. Le temps fort du **15 et 16 octobre**, a permis au public venu en nombre d'échanger autour de dégustations de produits issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique, de découvrir un défilé de mode équitable, d'assister à des spectacles pour enfants et pour adultes, de participer à des chasses aux trésors et à des ateliers créatifs, etc...

La conférence "Manger demain, qui en aura les moyens ?" et le lancement national du festival de films ALIMENTERRE avec "Food Inc.", qui décortique les rouages d'une industrie altérant chaque jour notre environnement et notre santé, ont également ponctué cet évènement anniversaire.

> Contact : Cap solidarités
capsolidarites@capsolidarites.asso.fr
Site web : www.capsolidarites.asso.fr

■ ■ ■ La solidarité internationale, un vecteur d'insertion professionnelle et de création d'emploi dans les pays Sud

Le développement économique et l'autonomisation des pays en développement sont aujourd'hui au cœur des réflexions des acteurs de la solidarité internationale. Que ce soit par le soutien à la création d'activité économique ou l'insertion professionnelle, il apparaît évident que les projets de développement doivent contribuer à faire avancer cette problématique.

Le défi n'est pas évident à relever car les enjeux sont complexes et les moyens souvent difficiles à trouver. Créer de l'emploi demande une bonne connaissance du contexte économique et social de son territoire et nécessite un fort investissement humain et financier.

Pourtant, même si leur route est semée d'embûches, des projets voient le jour et leur résultat semble en valoir la chandelle !

Afin d'illustrer ces propos nous avons rencontré deux porteurs de projets aux parcours différents mais tous deux générateurs d'activité économique et d'emploi : M. BASENGA, migrant originaire de la République Démocratique du Congo, nous a présenté son projet de développement d'une ferme agro-pastorale pour améliorer la production agricole locale et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de la rue. M. Koffi KARA PEKETI, vice-président de l'association APJ TOGO (France), nous a quant à lui expliqué comment les programmes de solidarité internationale mis en place par son association ont permis, au fil du temps, de transformer des activités génératrices de revenus en de véritables emplois auto-suffisants.

■ ■ ■ Rencontre avec M. BASENGA, créateur d'une ferme agro-pastorale au Congo Kinshasa :



Une des deux cabanes d'habitation

Pouvez-vous nous présenter votre parcours et votre projet ?

Je suis originaire de Kinshasa en République Démocratique du Congo. Résidant en France depuis 35 ans, j'ai continué à me rendre régulièrement dans mon pays natal, et au cours de mes différents séjours, j'ai constaté avec tristesse que les conditions de vie ne faisaient qu'empirer : malnutrition, un nombre croissant d'enfants livrés à eux-mêmes dans les rues...

Pour contribuer à l'amélioration de ces conditions de vie, j'ai décidé d'investir, en partenariat avec l'ONG locale "ONG Bama", dans la création d'une ferme d'élevage porcin et de polyculture dans le village de Popo, situé à 25km de Kinshasa. L'objectif de ce projet est d'une part de développer la production agricole

améliorer l'alimentation des populations locales, et d'autre part de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de la rue par la formation aux techniques d'agriculture et d'élevage.

Comment le projet se concrétise au quotidien ?

La ferme se situe sur un terrain de 800 m² et se compose aujourd'hui de deux cabanes d'habitation, d'une porcherie abritant 20 têtes, d'arbres fruitiers, et de plusieurs parcelles où sont cultivés maïs et manioc. Actuellement, quatre jeunes des rues, âgés de 16 à 18 ans, y vivent et y travaillent quotidiennement contre rémunération. La gestion de l'exploitation, ainsi que l'encadrement et la formation des jeunes ont été confiés à un agronome, salarié par l'ONG Bama. Pendant leur séjour, les jeunes apprennent ainsi le métier d'agriculteur-éleveur. Une fois qu'ils seront autonomes, ils pourront bénéficier d'un crédit sous forme de quelques bêtes et démarrer leur propre activité agricole.

Quelles sont vos perspectives de développement pour ce projet ?

Nous souhaitons renforcer l'activité en élargissant la porcherie, en acquérant d'avantage de terrain pour développer les cultures, et en construisant d'avantage

d'habitations en dur. L'objectif, dans un futur proche, serait de pouvoir accueillir entre 10 et 15 jeunes à la ferme. Le fruit de l'activité devrait également permettre de développer une activité économique de vente dans les villages alentour et d'autonomiser financièrement le projet.

Quel soutien avez-vous trouvé en termes d'accompagnement, de partenariat, de financement... ?

J'ai été accompagné, ici en Nord - Pas de Calais, par le GRDR - Groupe de recherches et de réalisations pour le développement rural. Grâce ce soutien, et pour avoir la possibilité de trouver des financements, j'ai récemment créé l'association AASADR - Association d'action sociale d'aide au développement rural- sur Roubaix. Je suis actuellement



Les jeunes entretiennent la porcherie

en attente de réponse pour différents financements au niveau de la Région Nord - Pas de Calais, de la ville de Roubaix et d'autres financeurs privés.

Monter un tel projet demande un gros investissement personnel, qu'est-ce qui vous pousse à continuer ?

J'ai effectivement investi beaucoup de temps et d'argent dans ce projet, mais

j'ai eu la chance d'avoir une belle vie et de ne manquer de rien ici en France, je souhaite aujourd'hui aider ceux qui n'ont pas eu cette chance. Cela n'est pas chose facile, mais les possibilités sont bien réelles, et j'ai déjà le plaisir de récolter le fruit de mon engagement quand je me rends à la ferme et que je vois ces jeunes, hier encore dans la rue et sans avenir, investis et heureux dans leur travail.



La culture du maïs

■■■ Interview de **M. Koffi KARA PEKETI**, vice-président d'APJ-TOGO, coordinateur des programmes de solidarité internationale de l'association au Togo.



Une couturière dans son atelier

Pouvez-vous nous présenter l'APJ Togo et les actions qu'elle a mises en place à Yaka ?

APJ-TOGO, organe de développement socio-sanitaire, éducatif et économique, a été créée en 1993 au moment où le TOGO traversait une période de troubles socio-politiques, en partenariat avec la Ville de Bailleul et l'EPSM des Flandres (Etablissement Public de Santé Mentale) et de nombreux partenaires durables ou ponctuels : collectivités, ONG, associations...en France et au Togo. En 1997, après plusieurs années de travail en commun, une convention a été signée sur place par les responsables locaux, le Maire de Bailleul et les responsables de France et du Togo d'APJ. Convention actualisée et renouvelée en 2006 à la suite d'une évaluation sur place menée avec les différents partenaires et des experts extérieurs.

Au fil des années, de nombreuses actions ont été mises en place dans le cadre de cette coopération. Sur le plan socio-sanitaire : création d'une unité mère-enfant puis d'une maternité-PMI, construction d'une unité et d'un complexe de santé mentale...

Sur le plan éducatif : parrainage des écoles, création d'un comité local "Éducation pour tous", amélioration des locaux et du matériel, construction d'écoles dans des quartiers isolés, contribution à l'augmentation du taux de scolarisation, création et professionnalisation d'une bibliothèque publique...

Sur le plan socio-économique : électrification du village de Yaka, alimentation en eau potable, formation et animation pour la gestion des points d'eau par des comités de quartiers, accompagnement à l'innovation agricole, création des groupements de femmes et de jeunes pour les Activités Génératrices de Revenus (transformation de produits locaux, artisanat, petit commerce...), développement d'une activité de tourisme responsable... Sur le plan environnemental : reboisement avec le programme YAKAPLANTER.

Ces actions ont-elles eu un impact sur l'activité économique et l'emploi dans le village ?

Des emplois ont été créés au niveau de l'association : emplois rémunérés grâce aux recettes des projets mis en place. Des jeunes formés à travers les actions ont ensuite créé leur propre atelier (couture, coiffure, tissage de pagnes...). Certaines femmes des groupements, formées à la fabrication de savon ou à la création de vêtements, ont créé leur propre micro-entreprise. À cela, il faut rajouter des emplois indirects créés grâce aux actions de développement : implantation des moulins à moudre la farine, création d'épicerie, ainsi que la création de postes de fonctionnaires locaux (médecin, enseignants...) suite à

la création des structures en accord avec les autorités locales et nationales du Togo.

Combien d'emplois cela représente-t-il aujourd'hui ?

Au total : 8 emplois directs au niveau de l'association, 5 ateliers de couture, 2 ateliers de coiffure, 3 structures artisanales de fabrication de savon... sans compter les emplois induits (enseignants...) et les activités additionnelles de transformation de produits (tofu, beurre de Karité, petits élevages de volailles...) qui améliorent les revenus dans les unités agricoles familiales.

La vie du village et de ses habitants en a-t-elle été changée ?

L'impact positif des actions se fait ressentir : il y a un flux d'immigration vers le village rendu plus attractif. Des petits marchés de quartiers se sont créés autour des points lumineux...les services sont utilisés par les habitants de toute la "sous-région", les structures d'accueil sont aussi utilisées par la population des environs... Cette animation incite les jeunes à monter des spectacles...



Une des sources d'emploi le moulin à farine

Brèves

8^e rencontre des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs

Pessac les 23 et 24 septembre 2010



Depuis le milieu des années 90, plusieurs régions françaises ont mis en place des "dispositifs régionaux d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale", à l'initiative conjointe de l'État (représenté par la préfecture de Région) et de collectivités locales et/ou d'associations.

Chacun de ces réseaux a une histoire, un statut et un contexte différents mais se retrouvent autour de 3 spécificités qui fondent une identité commune : un champ d'action au niveau régional, un objectif d'amélioration de la qualité des actions de coopération décentralisée et de solidarité internationale, une dynamique d'animation de réseau multi-acteurs.

Ces dispositifs se retrouvent chaque année via un "réseau des réseaux" informel. Les 23 et 24 septembre 2010, à l'université de Bordeaux, se sont ainsi tenu les rencontres annuelles.

Les thèmes abordés concernaient l'expérience d'appui aux collectivités territoriales, les financements EuropAid, l'action envers les réseaux nationaux et européens, la communication et la mutualisation.

Très enrichissantes, ces rencontres permettent aux réseaux régionaux multi-acteurs des échanges fructueux pour une meilleure construction de leurs programmes d'activités.

> Retrouvez les coordonnées des 8 réseaux régionaux sur www.lianescoperation.org (rubrique "Nos partenaires/Réseaux régionaux")

Un nouveau dispositif pour le volontariat : le Service civique

Institué par la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010, le Service civique est un nouveau dispositif qui succède au service civil volontaire créé en 2006. Celui-ci a été confié à une Agence du service civique, sous forme de groupement d'intérêt public, entre l'Etat, l'Acse, l'Injep et l'association France Volontaires.

Le Service Civique a pour objectif de permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager, pour **une durée de 6 à 12 mois**, dans une mission au service de la collectivité. Il s'adresse aux **jeunes de 16 à 25 ans**.

Toute mission de Service Civique sera accompagnée d'un **tutorat individualisé** et d'un **programme de formation**.

Il peut être accompli sous différentes formes et dans différents organismes d'accueil en France ou à l'étranger auprès :

- ☛ d'une association, d'une ONG ou d'une Fondation pour s'engager dans **une action d'aide humanitaire**,
- ☛ d'une collectivité locale ou d'un établissement public pour s'investir dans **des actions de proximité**,

☛ d'une ambassade ou d'un consulat dans le cadre **du volontariat international** pour vivre une expérience à l'étranger.

NB : Le SVE -Service volontaire européen est reconnu par le Service civique mais toujours porté par l'Agence française du Programme européen Jeunesse en action.

Les missions s'articulent autour de neuf grandes thématiques : Culture et loisirs - Développement international et action humanitaire - Éducation pour tous - Environnement - Intervention d'urgence en cas de crise - Mémoire et citoyenneté - Santé - Solidarité, - Sports.

Si vous souhaitez **accueillir un volontaire** au sein de votre organisme dans le cadre d'un Service civique, inscrivez-vous sur le site www.service-civique.gouv.fr, pour ensuite faire une demande d'agrément, et enfin poster votre annonce une fois l'agrément accordé.

> Contact : Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale - Thomas FRASZCZAK au 03 20 14 42 04 - thomas.fraszczak@drjscs.gouv.fr ou Stéphanie BOST - 03 20 14 42 26 - stephanie.bost@sante.gouv.fr

Soutien aux projets en Pas-de-Calais : Imaginons un monde meilleur

Nouvel appel à projets 2011

Le dispositif "Imaginons un Monde Meilleur" permet, depuis l'an 2000, par l'octroi d'une subvention départementale, de soutenir financièrement les porteurs de projet de solidarité internationale du Pas-de-Calais.

Ses objectifs sont d'une part d'ouvrir les territoires du Pas-de-Calais à l'international, en facilitant la mobilité des jeunes et en favorisant l'apprentissage de la citoyenneté européenne et internationale, et d'autre part d'encourager les acteurs associatifs et collectivités locales du territoire à s'engager dans des projets.

☛ 2 thématiques prioritaires pour ce nouvel appel à projets : **l'environnement et la citoyenneté**.

Le dispositif se divise en trois volets :

- "Soutien aux projets associatifs" : pour soutenir les projets de solidarité internationale conduits par les acteurs associatifs du territoire
- "Les Ambassadeurs du Pas-de-Calais" : pour aider les jeunes souhaitant découvrir et mieux comprendre le monde via

des échanges d'expériences et de connaissances

- "Coopération au Développement" : pour les associations de plus de trois ans d'existence, les collectivités locales et établissements publics souhaitant développer des projets de coopération au développement

Afin de soutenir des projets solidaires et durables, les projets devront :

- respecter des critères du Développement Durable
- intervenir en priorité dans les pays à indice de développement humain faible et moyen
- contribuer à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement
- faire bénéficier, au retour en France, de l'expérience acquise ailleurs, à la population (jeunes, par exemple) du Pas-de-Calais

Dépôt des dossiers : **courant janvier 2011**.

> En savoir plus et télécharger le dossier de demande de subvention sur <http://www.pasdecalais.fr/Actualites/Europe/Imaginons-un-Monde-Meilleur-un-nouvel-appui-aux-projets-de-solidarite-internationale>

■ ■ ■ C'EST DU JARGON!

Le Mécénat d'entreprise



La législation rend désormais plus facile (et avantageux) le mécénat pour les entreprises. Une opportunité à saisir pour diversifier ses sources de financement...

Cela semble logique, mais avant de se lancer dans la cage aux lions, il est important de bien comprendre ce qui se cache exactement derrière le mot "mécénat".

Qu'est-ce que le mécénat d'entreprise ?

Une entreprise mécène, en tant que personne morale, agit dans un intérêt autre que celui de sa propre exploitation, en apportant un soutien matériel à des activités présentant un but non lucratif.

La contribution de l'entreprise peut prendre différentes formes :

- **financière** : il peut s'agir de cotisations, de subventions, d'apports en numéraire
- **en nature** : le versement peut, dans ce cas, consister en la remise d'un bien immobilisé, de marchandises en stock, en l'exécution de prestations de services, en la mise à disposition de moyens matériels, personnels ou techniques
- **technologique** : le mécénat technologique consiste à mobiliser le savoir-faire, le métier de l'entreprise au bénéfice de partenaires culturels ou du monde de la solidarité
- **de compétences** : il s'agit de la mise à disposition de compétences de salariés de l'entreprise, sous forme d'accompagnement dans le montage du projet, d'appui technique de courte ou longue durée

! Mécénat ≠ Parrainage ou Sponsoring :

à la différence du parrainage et du sponsoring, le mécénat ne tolère pas l'existence de retombées commerciales quantifiables.

Quelle forme peut prendre le mécénat d'entreprise ?

L'implication de l'entreprise peut se faire de façon directe en contribuant à un projet par un ou plusieurs des moyens précédemment cités.

Elle peut également se faire de façon indirecte en dispensant des fonds mais également des moyens humains et technologiques à un intermédiaire.

Les principales structures intermédiaires sont **les fondations d'entreprise** et **les clubs d'entreprise** (regroupements de sociétés qui mettent en commun leurs moyens pour une action de mécénat).

Quel intérêt pour l'entreprise ?

Autrement dit, quels arguments mettre en avant pour convaincre une entreprise de devenir son mécène !

Des bénéfices qualitatifs

La loi interdisant désormais d'exploiter les actions de mécénat en vue de retombées commerciales, l'image et la communication "bon marché" ne peuvent plus être les principales motivations des mécènes. Aujourd'hui, les entreprises voient également le mécénat comme un moyen de **réflexion sur l'identité profonde de l'entreprise et d'implication de ses salariés.**

En effet, le rapprochement vers des milieux différents génère des chocs culturels bénéfiques et amène l'entreprise à se sensibiliser à d'autres thématiques que son activité productive.

La mise en valeur de l'entreprise, l'affirmation de son rôle d'acteur dans la société civile sont des moteurs de fierté et d'implication des salariés, surtout lorsqu'ils sont directement impliqués dans l'action.

Des avantages financiers

Entreprendre une action de mécénat ouvre droit à une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % des montants engagés, dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires total hors taxe.

L'action de mécénat peut inclure une contrepartie financière n'excédant pas 25% du montant total du don.

Petits conseils avant de partir en quête...

- **Définissez votre identité, vos valeurs** : le mécénat est avant tout une rencontre autour de valeurs, il est donc important de prendre le temps de bien définir celles que l'on porte avant de contacter une entreprise. Cela vous aidera également à bien cibler les entreprises avec lesquelles vous pourriez trouver un terrain d'entente.
- **Faites travailler votre réseau** : rien ne sert d'envoyer des dossiers de demande type à toutes les entreprises de la région, il est plus efficace de démarrer avec son propre réseau (ex : si votre beau-frère ou un de vos administrateurs travaille dans une entreprise du coin, il pourra peut-être vous décrocher un rendez-vous avec son patron, qui lui-même vous donnera d'autres contacts, etc...)
- **Enquêtez sur votre futur mécène** : avant de rencontrer une entreprise, essayez de vous renseigner sur ces activités, mais aussi sur son histoire, son mode de fonctionnement interne, ses valeurs...

Brèves

Du changement dans l'équipe de Lianes !



Depuis le 6 septembre 2010, Stéphanie DALLE a rejoint l'équipe de Lianes coopération pour succéder à Anne LUTHUN et assurer les fonctions d'accueil et de secrétariat. Désormais, si vous appelez ou si vous passez au bureau de Lianes, vous aurez le plaisir de faire la connaissance de Stéphanie, à qui nous souhaitons la bienvenue dans l'équipe !



Après 3 ans et demi passés au sein de l'équipe de Lianes coopération en tant qu'animatrice chargée de la communication, Séverine PODEVIN a quitté ses fonctions pour s'envoler vers de nouveaux horizons et travaillera désormais pour l'association "Les Blongios" sur l'organisation de chantiers nature. Si vous souhaitez lui dire au revoir, vous n'aurez pas loin à aller car son nouveau bureau se trouve... la porte d'à côté !

Formations Automne / Hiver 2010



Le programme des formations en Nord - Pas de Calais vient de paraître, n'hésitez pas à nous le demander ou à le télécharger sur

www.lianESCOOPERATION.org

Comment adhérer à Lianes ?

Lianes coopération anime le réseau des acteurs de la région Nord - Pas de Calais impliqués dans des actions de Coopération internationale.

Vous pouvez manifester votre engagement actif dans cette dynamique de partage de connaissances, d'expériences et de compétences avec les autres acteurs de la Coopération internationale, en adhérant à l'association.

La demande se fait par adhésion à la charte et par courrier adressé au Président, en y joignant le questionnaire de recensement de Lianes si ce n'est déjà fait, les statuts de votre organisme et la copie de sa publication au Journal Officiel.

Montant des cotisations :

- 30 € pour les associations, établissements scolaires et universitaires, cliniques et hôpitaux, organismes socioprofessionnels et consulaires
- 200 € pour les collectivités de moins de 20 000 habitants
- 500 € pour les collectivités ayant entre 20 000 et 40 000 habitants
- 1 000 € pour les Collectivités de plus de 40 000 habitants

Lianes électro

Lianes coopération diffuse chaque mois, une lettre d'information électronique à près de 2 500 personnes qui ont communiqué leur adresse e-mail. Si vous souhaitez être destinataire de cette lettre, envoyez un message à l'adresse suivante : lianESCOOPERATION@wanadoo.fr en précisant votre demande.

Ayez le réflexe !

Adhérents, vous pouvez participer à la rédaction de ce Bulletin en nous communiquant l'actualité et les projets de votre organisme.

> Contact : *Lianes coopération au 03 20 85 10 96*

Ce bulletin à parution trimestrielle est édité à 3 000 exemplaires et envoyé à tous les organismes du Nord - Pas de Calais engagés dans la coopération internationale ayant répondu au questionnaire de recensement de Lianes coopération ainsi qu'aux partenaires en et hors région.

Partenaires financiers de Lianes coopération :



Les structures adhérentes à Lianes coopération

- ABC d'Ailleurs (Tourcoing)
- ABN (VILLENEUVE D'ASCQ)
- ADNSEA - Réseau Rencontres (LILLE)
- AES (SAINT OMER)
- AFDI Nord - Pas de Calais (SAINT LAURENT BLANGY)
- AGIR abcd Nord - Pas de Calais (LILLE)
- Aider et connaître (FORT MARDYCK)
- AJC (SAINT AMAND LES EAUX)
- Amitié Partage avec Akono (VALENCIENNES)
- Angata-Lambersart (LAMBERSART)
- APJ Togo (BAILLEUL)
- ASDC (RONCQ)
- Asie Touquet Solidarité (LE TOUQUET PARIS PLAGE)
- Association d'aide aux enfants de la rue (ROUBAIX)
- Association de jumelage-coopération Roncq-Sélinkégny (RONCQ)
- Association des Comités d'habitants Arras Ouest (ARRAS)
- AVEC 62 (ANZIN SAINT AUBIN)
- AVEC (MARLY)
- Ayecama (RONCHIN)
- Cadrasié (LILLE)
- Cap solidarités (LILLE)
- CCFD - Comité diocésain de Lille (LILLE)
- CDSI - Centre de documentation, d'information et d'animation pour le Développement et la Solidarité Internationale (BOULOGNE SUR MER)
- CEFIR (DUNKERQUE)
- Centre socioculturel Audrey Bartier (WIMEREUX)
- Ch'Faid (LIBERCOURT)
- Ch'ti Jeunes vidéo (HOUDAIN)
- Collège Jean Zay de Lens - SEGPA (LENS)
- Comité Départ (GENECH)
- Comité Tinkaré Mali (FACHES THUMESNIL)
- Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (WALLERS AREMBERG)
- Communauté urbaine de Dunkerque (DUNKERQUE)
- Communauté urbaine de Lille Métropole (LILLE)
- Concordia - Relais Nord - Pas de Calais et Picardie (ROYE)
- Consulat du Sénégal (LILLE)
- CORENS (LILLE)
- Coup de coeur pour le Burkina-Faso (PROVILLE)
- CRDTM (LILLE)
- Département du Pas de Calais (ARRAS)
- Diapason (DUNKERQUE)
- Écoliers du Sénégal (WAVRIN)
- ELANS (HALLUIN)
- Élevages sans frontières (WASQUEHAL)
- ENVIE (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Espace éolien régional (LILLE)
- ESSOR (MARCQ EN BAROEUL)
- Fédération régionale des MJC - Maisons des Jeunes et de la Culture (LILLE)
- Fédération régionale des maisons familiales rurales (AMIENS)
- France-Liban coopération (MONS EN BAROEUL)
- Fraternité Tout Horizon (DUNKERQUE)
- GRDR - Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (LILLE)
- GREF Région Nord (LILLE)
- Guillaume de Rubrouck (RUBROUCK)
- IDEAL (CAPINGHEM)
- Imiks imik (SAINT OMER)
- Institut agricole d'Hazebrouck (HAZEBROUCK)
- ISF - Nord (VILLENEUVE D'ASCQ)
- ISLV (LILLE)
- Lambersart Kaniv Ukraine (LAMBERSART)
- Le Partenariat (LILLE)
- L'écho du tam-tam (DUNKERQUE)
- Les écoliers du Gojam (MONT BERNANCHON)
- Les enfants de Louxor (MARCQ EN BAROEUL)
- Loos N'Gourma (LOOS EN GOHELLE)
- Lycée professionnel Dinah Derycke (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Maison de la Polonia (HENIN BEAUMONT)
- Maison des Himalayas - 59 (BERTHEN)
- Marcq Madagascar (MARCQ EN BAROEUL)
- Mayacoer (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Mission locale Sambre Avesnois (MAUBEUGE)
- MJC d'Halluin (HALLUIN)
- MRJC Nord - Pas de Calais (ARRAS)
- NATIFS (HESDIN)
- NRG/Ethique (CALAIS)
- Partage enfance Mali (DAINVILLE)
- Petits frères d'Afrique (AVION)
- Région Nord - Pas de Calais (LILLE)
- SCI Nord (LILLE)
- Service Échange Coopération (LILLE)
- SIDI (PARIS)
- Solibama (LILLE)
- Tharangambadi (CROIX)
- Timoun d'Haïti (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Touscan (WATTRELOS)
- Un filleul pour Madagascar Grandir ensemble (DOUAI)
- Ville de CALAIS
- Ville de DUNKERQUE
- Ville de HALLUIN
- Ville de LE PORTEL
- Ville de LILLE
- Ville de LINSSELLES
- Ville de LOOS EN GOHELLE
- Ville de MAUBEUGE
- Ville de ROUBAIX
- Ville de SEQUEDIN
- VNMSF (MONS EN BAROEUL)

Lianes coopération, réseau d'appui à la Solidarité internationale en Nord - Pas de Calais, vous propose, toute l'année :

- un observatoire de l'actualité de la coopération décentralisée et de la Solidarité internationale en région et ailleurs
- des formations d'aide au montage de projet et à la recherche de financements
- un appui-conseil individualisé aux porteurs de projets de territoire à territoire ou d'envergure régionale (les autres appuis sont pris en charge par le DRAPP)
- une mise en synergie des compétences et des ressources en appui

Bulletin d'information de Lianes coopération

Président : Luc DE RONNE • Directrice de publication : Angélique VINCENT • Coordination de la rédaction : Séverine PODEVIN • Ont participé à la réalisation de ce numéro : Charlotte Lion, François DERISBOURG, Luc DE RONNE, Séverine PODEVIN, Sophie POUILLART, Angélique VINCENT • Maquette : T!tane • Imprimerie : La Monsoise, 5 Av. Léon Blum - 59371 Mons en Barœul • ISSN : 1630-2729 • Imprimé sur papier recyclé

S/c Maison régionale de l'environnement et des solidarités

23 rue Gosselet 59000 Lille • Tél/fax : 03 20 85 10 96
lianESCOOPERATION@wanadoo.fr • www.lianESCOOPERATION.org